

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 AVRIL 2024

OBJET : CADUCITE PROJET DE RETRAIT DES EMBACLES ET GESTION DES BOISEMENTS RIVULAIRES AU MEANDRE DE TAVERNA**DE 2024-025****Nombre de conseillers**

En exercice : 60 Quorum : 31

Présents : 32

Absents : 14

- dont ayant donné pouvoir : 14

Votants : 46

- dont « pour » : 42

- dont « contre » : 0

- Abstentions : 4

- Non-participations : 0

- Non votants : 0

Le Lundi 29 avril 2024 à 17h00,Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pasquale Paoli, convoqué le 15 avril 2024, s'est réuni sous la présidence de Madame Catherine Cognetti Turchini, 1^{ère} Vice-Présidente, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA**Présents :**

ACQUAVIVA François ACQUAVIVA Mathieu ALBERTINI Pierre François ALBERTINI COLONNA Nicolette BARTOLI Marc BERNARDI François Albert BRIGNOLE Jean BRUSCHINI Pierre	CIATTONI Michel COGNETTI Vincent COGNETTI TURCHINI Catherine COSTA Jacques COSTA Lucien GIUDICELLI Jean GUIDICELLI Mathieu GUIDICELLI Maria	LESCHI Pierre NASICA Pierre OLMETA Pierre ORSONI Pierre PASQUALINI Jean Félix POLIDORI Christiane RENUCCI Franck ROCCHI Ange Toussaint	ROSSI Alexandre SALICETI Nicolas SALVIANI Pierre Paul SOUSTRE Frederic TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André VESCOVALI Guy
--	--	---	--

Absents ayant donné pouvoir :

BERTINI Jean Marcel (à Nasica Pierre) BRUNEL Jean Pierre (à Taddei Pierre) CASAROMANI Marie Thérèse (à Cognetti Vincent) FERRARI Blaise (à Bartoli Marc)	GERONIMI Pierre Marie (à Albertini Pierre François) GIAMARCHI Jean Marc (à Rocchi Ange Toussaint) GILLET VITTORI Stéphane (à Pasqualini Jean-Félix))	MARTINETTI Antoine (à Olmeta Pierre) MORACCHINI Christian (à Brignole Jean) POLIDORI Michel (à Guidicelli Maria) SARGENTINI François (à Cognetti Turchini Catherine)	SIMONPIERI Maria Catherine (à Tafanelli Jean-Baptiste) VESPERINI Clara (à Polidori Christiane) VINCENSINI Augustin (à Costa Jacques)
---	--	---	--

Absents :

ALBERTINI Lucie ANTONIOTTI Serge CASANOVA David FILIPPI Jean François	FRANCESCHETTI Bernard LECA Jacques MAESTRACCI Jean Felix	MARIANI Mathieu NEGRONI Jérôme ORSINI François PASQUALINI Gilles	PACCIONI Sylvestre RENUCCI Jean VENTURINI Simon
--	--	---	---

SECRETARE DE SEANCE : JACQUES ANDRE TOMASINI

Le Président, Monsieur SARGENTINI François étant empêché, il est remplacé par Madame COGNETTI TURCHINI Catherine, 1^{ère} Vice-présidente.

Vu la délibération du conseil communautaire 2020-050 du 11 décembre 2020,

Vu le rapport du Service d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau (SATE) du 14 mars 2024,

Vu l'avis du cabinet Blasini, maître d'œuvre, en date du 19 mars 2024,

Considérant que, compte tenu de l'évolution végétale de la zone, elle ne présente plus un danger pour les infrastructures situées à l'aval,

La Vice-présidente informe le conseil que, selon le SATE de la Collectivité de Corse et le cabinet Blasini, les bois situés au méandre de Taverna, au regard de leur état de dégradation, ne constitueraient pas un danger pour les infrastructures situées à l'aval s'ils venaient à être remobilisés, et, de fait, ne nécessitent pas d'être retirés du cours d'eau.

Le conseil communautaire,



Où l'exposé de la Vice-présidente et tenant compte des avis des experts sollicités,

DECIDE :

Par 42 voix Pour

0 Contre

4 Abstentions

0 Non-participation

- De déclarer le projet de retrait des embâcles et gestion des boisements rivulaires au méandre de Taverna caduc ;
- Charge le Président d'en informer les services de la sous-Préfecture de Corse, financeur du projet ;
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à la caducité de ce projet.

Les signatures sont au registre des délibérations,

Omessa, le 29/04/2024



Pour Le Président empêché

La 1ère Vice-présidente Catherine COGNETTI TURCHINI